

82

Tarn-et-Garonne

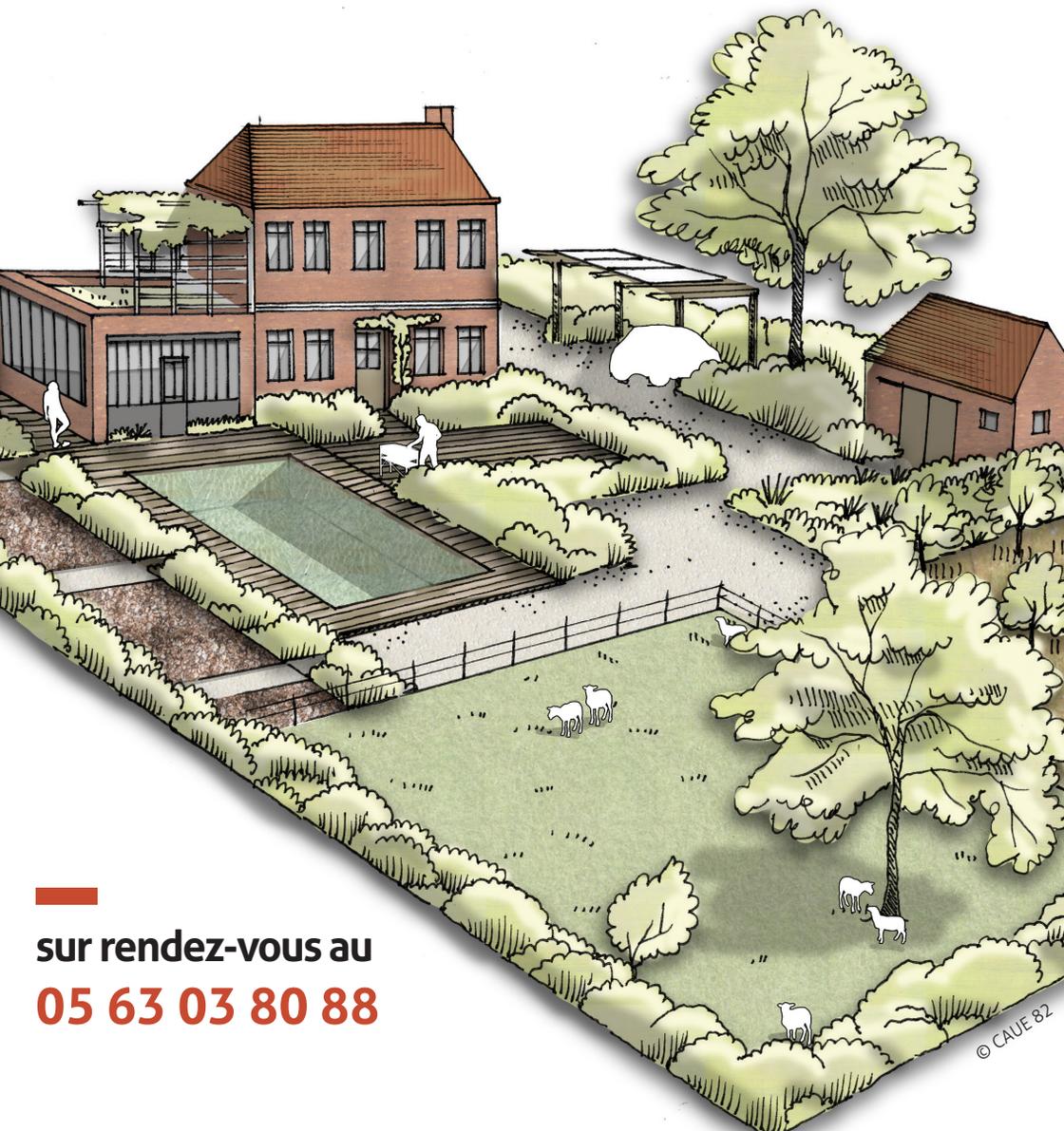
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Le CAUE 82

des conseils pour les habitants

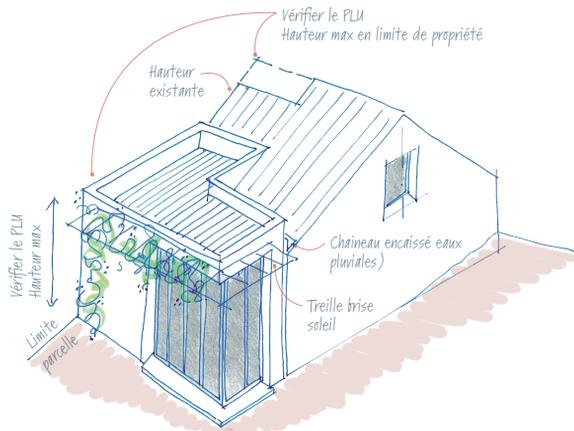
pour aménager votre maison, votre
jardin ou votre appartement



sur rendez-vous au
05 63 03 80 88

Vous souhaitez construire, aménager ou rénover votre habitation ? Vous souhaitez végétaliser votre parcelle ou aménager votre balcon ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Tarn-et-Garonne peut vous aider ! La Permanence-Conseil est un service accessible sur rendez-vous.



Un conseil d'une architecte pour construire ou rénover votre logement

Une architecte-conseillère vous guide dans votre projet, qu'il soit au stade de l'acquisition du terrain ou de sa concrétisation avant l'élaboration de la demande préalable ou dépôt du permis de construire.

La consultation vous permettra d'évaluer la pertinence de votre projet, le contexte (aspects environnementaux, exposition, vues...), le cadre réglementaire, le projet (confort d'usage, surfaces, volumétrie, exigences budgétaires), la technique (choix appropriés, réduction des coûts énergétiques) et d'aborder les démarches administratives.

Bien préparer son rendez-vous !

Si vous le pouvez, munissez-vous de tous les éléments relatifs à votre projet comme par exemple :

- Photographies** du site
- Tous les éléments de compréhension** de votre projet
- Plan cadastral** (vue de la parcelle)
- Plans ou croquis** de votre projet (s'ils existent)
- La réglementation en vigueur applicable sur votre parcelle** (Plan Local d'Urbanisme) pour identifier les contraintes règlementaires...

Le conseil d'une paysagiste pour composer votre espace paysager et améliorer vos pratiques...

Notre paysagiste-conseillère aborde avec vous la manière d'optimiser et végétaliser votre espace extérieur, les plantes à privilégier selon votre exposition au soleil, mais aussi celles qui permettront de fleurir les pieds de votre façade ou encore la façon de choisir un arbre pour un petit jardin.

Elle vous présente également les matériaux à utiliser pour créer une allée, la façon de concevoir une haie champêtre, les alternatives au gazon...

Tel. 05 63 03 80 88
caue82@tarnetgaronne.fr

Agenda des permanences

Au CAUE au 100 Bd Hubert Gouze à Montauban (rez-de-chaussée du Conseil départemental) et en permanence délocalisée à la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (à Saint-Antonin-Noble-Val) le 4^{ème} mercredi après-midi du mois.

